

Chronique Fonds

Peggy Powers

Conseillère en prévention des sinistres
Sports et loisirs



Comment bien préparer vos installations de sport et loisirs pour l'été?

Avec l'arrivée du beau temps, les citoyens commencent à profiter de l'extérieur et à utiliser les infrastructures municipales pour la pratique libre et des activités encadrées. Les municipalités doivent toutefois être proactives afin d'offrir des activités de sport et loisirs aussi sécuritaires qu'amusantes. Voici quelques conseils pour planifier votre saison estivale en toute sécurité.

PLANS D'EAU

Dans la préparation de la saison estivale, la première étape est l'embauche du [personnel de surveillance](#) qualifié pour vos plans d'eau, que ce soit une plage, une piscine ou une pataugeoire. Voici quelques éléments essentiels à surveiller avant l'ouverture des plans d'eau aux visiteurs :

- » Assurez-vous d'avoir le bon nombre de surveillants-sauveteurs en tout temps;
- » Vérifiez que les panneaux d'affichage indiquent les informations à jour (nombre maximal de baigneurs, heures d'ouverture, interdictions, procédure en cas d'urgence, etc.);
- » Inspectez toutes les structures et accessoires (échelles, escaliers, tremplins, etc.), et procédez à l'entretien nécessaire;
- » Vérifiez que les outils de premiers soins (trousse, perche, bouée, etc.) sont en bon état et accessibles;
- » Gardez un moyen de communication en état de fonctionnement à moins de 100 mètres du poste des surveillants-sauveteurs.

Si un [plan d'eau non aménagé](#) se trouve sur votre territoire, assurez-vous que l'[affichage approprié](#) est en place. Notez que la seule mention «Baignade à vos risques» n'est pas recommandée puisqu'elle peut laisser croire que la baignade est autorisée.

Si vous louez des **embarcations à propulsion humaine** (canot, kayak, etc.), faites remplir un formulaire de location et d'acceptation des risques par chaque utilisateur. En plus des embarcations, les vestes de flottaison individuelles et l'équipement de sécurité doivent être inspectés en début de saison, et toute anomalie corrigée. Les inspections seront régulières au cours de l'été.

Si vous offrez des activités nautiques, vous devez avoir un plan d'urgence adapté. Procédez à un exercice de simulation en début de saison pour vous assurer que le personnel maîtrise bien le plan. De plus, assurez-vous d'afficher les heures d'ouverture, les règlements et les risques connus. Utilisez notre [modèle de règlement](#) pour vous aider.

TERRAINS SPORTIFS

Procédez à une tournée d'inspection complète de vos [installations](#) et portez une attention particulière aux surfaces devant être exemptes de trous, de fissures et de bosses qui pourraient provoquer des chutes. Effectuez un lavage en profondeur des terrains synthétiques afin d'éviter tout dépôt d'impuretés favorisant le développement de mousses et d'algues. Inspectez et entretenez les [modules de jeux](#) et les [jeux d'eau](#).

SENTIERS RÉCRÉATIFS

Inspectez tous les **sentiers et pistes cyclables**. Relevez la présence de tout élément pouvant causer un dommage et procédez aux réparations requises. Idéalement, l'inspection de la chaussée devrait se faire à pied pour bien percevoir les anomalies. Assurez-vous que la **signalisation** est conforme aux [normes](#) dictées par le ministère des Transports.

Vérifiez l'état des **structures présentes sur votre territoire** (ponts, passerelles, tours, etc.) et apportez les correctifs nécessaires pour réduire les risques de blessures. Si vous avez des doutes concernant une structure, contactez un ingénieur spécialisé sans tarder!

Gardez vos [sentiers de vélo de montagne](#) sécuritaires selon le [Guide d'aménagement de sentiers de vélo de montagne](#) de Vélo Québec.

À NE PAS OUBLIER!

Il est primordial de sensibiliser le personnel et les bénévoles à la prévention afin d'éviter les blessures et de diminuer le nombre d'accidents. De nombreuses formations sont disponibles pour garder les intervenants à jour quant aux meilleures pratiques à adopter.

De plus, bien qu'une inspection printanière de l'ensemble des installations soit nécessaire, il est également recommandé de mettre en place une politique d'inspection et d'entretien réguliers. C'est en gardant en tête les principes de prévention que nous pouvons offrir au public des infrastructures de qualité et sécuritaires!